



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

**Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 11 octobre 2016, à 20h. à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de l'honorable Yoland Émond, maire.**

À laquelle étaient présents :

Christian Malouin, conseiller siège n°2  
Sonia Malouin, conseillère siège n°3  
Gilles Perron, conseiller siège n°5  
Éric Desbiens, conseiller siège n°6  
Claude Asselin, conseiller au siège n°1

Étaient absents :

Pierre Langlois, conseiller siège n°4

Étaient également présents :

### 1. PRÉSENCES ET QUORUM

#### 1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance

**CONSIDÉRANT** que le directeur général prend note des présences;

**CONSIDÉRANT** que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a 0 personne(s) présente(s).

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h00.

### 2. VALIDATION DE LA SÉANCE

#### 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Gilles Perron, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que

**Rés. no  
2016-256**



N° de résolution  
ou annotation

**Rés. no  
2016-257**

**Rés. no  
2016-258**

**Rés. no  
2016-259**

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

présenté.

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 Adoption du procès-verbal de la 9e séance ordinaire de l'année 2016**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal lors de la séance préparatoire, tenue le 5 octobre 2016;

**CONSIDÉRANT** qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncer à sa lecture publique;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Mme Sonia Malouin, appuyé de M. Gilles Perron, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la 9e séance ordinaire de l'année 2016, tel que présenté et avec dispense de lecture.

### **4. SUIVI DES RÉOLUTIONS**

#### **4.1 Rapport du directeur général sur le suivi et l'exécution des résolutions**

**CONSIDÉRANT** que le directeur général dépose au conseil son rapport sur le suivi et l'exécution des résolutions;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens appuyé de M. Claude Asselin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport du directeur.

### **5. RAPPORT DES COMITÉS ET DIRECTEURS**

#### **5.1 Rapport mensuel du service des loisirs et de la culture**

**CONSIDÉRANT** que Manon Finn dépose un rapport écrit au conseil, concernant les activités du service des loisirs et de la culture:

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Gilles Perron, appuyé de M. Éric Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

**Rés. no  
2016-260**

### **5.2 Rapport mensuel du service des travaux publics**

**CONSIDÉRANT** que Maxime Boulay dépose un rapport écrit au conseil, concernant les activités du service des travaux publics :

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de Mme Sonia Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport.

**Rés. no  
2016-261**

### **5.3 Rapport mensuel du service de l'urbanisme**

**CONSIDÉRANT** que Maxime Boulay dépose un rapport écrit au conseil, concernant les activités du service de l'urbanisme :

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de Mme Sonia Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport.

**Rés. no  
2016-262**

### **5.4 Rapport mensuel sur le flux de trésorerie**

**CONSIDÉRANT** que le directeur général dépose au conseil son rapport sur le flux de trésorerie;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport.

**Rés. no  
2016-263**

### **5.5 Rapport annuel du SCRSI - MRC Manicouagan**

**CONSIDÉRANT** que nous avons reçu une copie du rapport annuel 2016 du schéma de couverture de risque en sécurité incendie, produit par la MRC de Manicouagan et déposé au conseil de maires;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Gilles Perron,



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

appuyé de Mme Sonia Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers D'accepter le dépôt du Rapport.

**Rés. no  
2016-264**

### **5.6 Rapport mensuel du service de sécurité incendie**

**CONSIDÉRANT** que Louis-Xavier Côté-Benoît dépose un rapport écrit au conseil, concernant les activités du service de sécurité incendie :

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de M. Éric Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport.

### **8. AFFAIRES COURANTES**

**Rés. no  
2016-265**

#### **8.1 Adjudication du contrat – appel d'offres n° 2016-004 - Fourniture et installation d'une clôture dans la rue Lessard**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a procédé à un appel d'offres public intitulé : Fourniture et installation de clôture dans la rue Lessard;

**CONSIDÉRANT** le résultat de l'ouverture public des soumissions le 11 octobre 2016:

<b>ENTREPRISES</b>	<b>Pf</b>
Clôtutex du Saguenay Inc	60

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la personne responsable de l'appel d'offres, Rick Tanguay;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de M. Éric Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers:

- i. D'adjuger le contrat pour découlant de l'appel d'offres n° 2016-004 - Fourniture et installation d'une clôture dans la rue Lessard, à l'entreprise Clôtutex du Saguenay Inc et ce, conformément à leur soumission datée du 4 octobre 2016 au montant de 60 116.86 \$ incluant les taxes applicables;
- ii. De financer cette dépense d'investissement par une affectation au fonds de roulement de la municipalité



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

pour un terme de 10 ans;

**Rés. no  
2016-266**

### **8.2 Acceptation de la liste des déboursés**

**CONSIDÉRANT** les dispositions du règlement n° 329-2007 sur le contrôle et le suivi budgétaire;

**CONSIDÉRANT** que le directeur général a remis aux membres du conseil, lors de la séance préparatoire tenue le 5 octobre 2016, une liste détaillée des déboursés effectués entre le 7 septembre 2016 et le 5 octobre 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Christian Malouin, appuyé de M. Claude Asselin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les 61 chèques présentés pour un montant de 204 427.88 \$.

### **9. AFFAIRES NOUVELLES**

**Rés. no  
2016-267**

#### **9.1 Examen public sur l'avenir de Postes Canada**

**CONSIDÉRANT** qu'en décembre 2013, Postes Canada a annoncé des compressions draconiennes au service postal public, y compris l'élimination de la livraison à domicile du courrier;

**CONSIDÉRANT** que les compressions ont suscité un énorme tollé au sein de la population et soulevé l'opposition de la plupart des partis fédéraux, y compris le Parti libéral, qui a promis, s'il était porté au pouvoir, de suspendre les compressions imposées au service de livraison du courrier et de mener un examen de Postes Canada;

**CONSIDÉRANT** que les compressions au service de livraison ont été mises en veilleuse et que le gouvernement libéral mène en ce moment un examen de Postes Canada, pour lequel il a mis sur pied un groupe de travail indépendant chargé de préciser les options concernant l'avenir du service postal public canadien;

**CONSIDÉRANT** qu'un comité parlementaire tiendra des consultations en ligne et des audiences publiques partout au pays pour recueillir l'avis des particuliers et des groupes sur le service postal et les options cernées par le groupe de travail et qu'il formulera, à l'intention du gouvernement, des



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

recommandations sur l'avenir de Postes Canada;

**CONSIDÉRANT** qu'il est essentiel que le comité parlementaire entende notre point de vue sur les questions clés, dont l'importance de maintenir le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, d'améliorer le Protocole du service postal canadien, d'assurer la prestation de services bancaires, de « verdir » Postes Canada, de maintenir des emplois postaux correctement rémunérés dans les collectivités du pays, de maintenir un service de livraison quotidien, de rétablir le service de livraison à domicile, de créer des services qui contribuent au maintien à domicile des personnes âgées et, d'offrir des services aux personnes ayant une incapacité;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Gilles Perron il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. Que la municipalité de Chute-aux-Outardes réponde au questionnaire du comité parlementaire sur le service postal, qui sera en ligne du 26 septembre au 21 octobre à [parl.gc.ca/Committees/fr/OGGO](http://parl.gc.ca/Committees/fr/OGGO), et encourage sa population à faire de même;
- ii. Que la municipalité de Chute-aux-Outardes participe aux consultations publiques qui se tiendront dans l'ensemble du pays.

**Rés. no  
2016-268**

### **9.2 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement d'une durée de 5 jours de l'employé portant le numéro 02-0003**

**CONSIDÉRANT** le rapport du directeur général relativement à l'employé portant le numéro 02-0003;

**EN CONSÉQUENCE**, il est dûment proposé par M. Claude Asselin, appuyé par M. Gilles Perron et résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'imposer une mesure disciplinaire à l'employé portant le numéro 02-0003, laquelle consiste en une suspension sans traitement d'une durée de 5 jours qui aura lieu dès le retour au travail de l'employé.



N° de résolution  
ou annotation

**Rés. no  
2016-269**

### **9.3 Mandat pour services juridiques**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Chute-aux-Outardes désire mandater un avocat pour la représenter dans les dossiers de griefs 2015-003; 2015-004; 2015-005; 2015-006; 2015-007.;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'un contrat d'une valeur estimée inférieure à 25 000\$, pouvant être conclu de gré à gré;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De mandater Me Gaston Saucier, avocat à représenter la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes, pour la représenter dans les dossiers de griefs 2015-003; 2015-004; 2015-005; 2015-006; 2015-007..

### **10. POINTS D'INFORMATION, DE DISCUSSION OU ÉVÈNEMENT À VENIR**

#### **10.1 Journée de planification:**

Le 29 octobre 2016 ou le 5 novembre à 8h30, à la salle du conseil du 2 rue de l'École.

#### **10.2 Rencontre du comité du Golf:**

Le 17 octobre 2016 à 19h30, à la salle de réunion du 2 rue de l'École.

**Rés. no  
2016-270**

### **11. Période de questions**

**CONSIDÉRANT** que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Gilles



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

Perron, appuyé de Mme Sonia Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la période de questions.

**Rés. no  
2016-271**

### **12. Fermeture de la séance**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20h28.

Yoland Émond,  
maire.

Rick Tanguay,  
directeur général et  
secrétaire-trésorier.